



ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur,
de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

PROJET DE DEVELOPPEMENT



Fiches projets

FICHES PROJETS

PREAMBULE	4
INTRODUCTION	7
1. LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION	9
<i>Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM) :</i>	<i>10</i>
<i>Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) :</i>	<i>11</i>
<i>Faculté des sciences (FS) :</i>	<i>12</i>
<i>Faculté des sciences et techniques (FST) et Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) :</i>	<i>13</i>
<i>Le développement des filières professionnalisantes dans les établissements accès ouvert</i>	<i>14</i>
<i>Facultés des lettres et des sciences humaines (FLSH) :</i>	<i>15</i>
<i>Facultés des sciences juridiques économiques et sociales (FSJES) :</i>	<i>16</i>
<i>La coordination des formations</i>	<i>17</i>
<i>Développement des passerelles</i>	<i>18</i>
<i>L'information à destination des lycées</i>	<i>19</i>
<i>Extension et mise à niveau des infrastructures universitaires</i>	<i>20</i>
<i>Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage</i>	<i>21</i>
<i>L'amélioration de l'employabilité des lauréats</i>	<i>22</i>
<i>La maîtrise d'une langue vivante étrangère</i>	<i>23</i>
<i>L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)</i>	<i>24</i>
<i>Les profils des diplômés sortants</i>	<i>26</i>
<i>Les actions artistiques et culturelles</i>	<i>27</i>
<i>La pratique du sport</i>	<i>28</i>
<i>L'évaluation des formations</i>	<i>29</i>
<i>Partenariat avec les enseignants chercheurs</i>	<i>31</i>
<i>Recrutement et du perfectionnement des enseignants chercheurs</i>	<i>33</i>
2. PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	35
<i>Structures chargées de la recherche scientifique</i>	<i>36</i>
<i>Développement des axes forts</i>	<i>37</i>
<i>Soutien aux équipes de recherche</i>	<i>38</i>
<i>Valorisation des résultats de la recherche scientifique</i>	<i>39</i>

<i>L'incubateur d'entreprises de l'université</i>	<i>40</i>
<i>L'évaluation des structures accréditées de recherche</i>	<i>41</i>
3. LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION	42
<i>Développer les relations avec les entreprises</i>	<i>43</i>
<i>Les stages de formation et de recherche à l'étranger</i>	<i>44</i>
<i>L'ouverture aux contextes européens et internationaux</i>	<i>45</i>
4. LES STRUCTURES ET SERVICES ADMINISTRATIFS	46
<i>Gestion des affaires estudiantines</i>	<i>46</i>
<i>Gestion des ressources humaines</i>	<i>47</i>
<i>Gestion budgétaire</i>	<i>49</i>
<i>Les Centres de documentation</i>	<i>51</i>
<i>Le Service informatique</i>	<i>53</i>
<i>Le Service de la coopération et des stages</i>	<i>54</i>
<i>Le Service de la Formation Continue</i>	<i>56</i>
<i>Le Centre Interface université-entreprise</i>	<i>58</i>
<i>Le service actions culturelles et sportives</i>	<i>59</i>
<i>Le Service du patrimoine</i>	<i>60</i>
5. LA COMMUNICATION	61
6. ÉVALUATION ET SUIVI DU PROJET	62
CONCLUSION	65

PREAMBULE

Le niveau de développement d'un pays s'évalue à travers le niveau d'éducation de sa population et la poursuite d'études supérieures contribue fortement, à ce titre, tant à l'intégration professionnelle réussie des individus qu'à l'émulation des initiatives et des talents.

L'Education-Formation constitue de ce fait un enjeu majeur pour le développement de notre pays. Du pré-scolaire à l'Université, la réforme du système éducatif marocain, mise en œuvre pour l'enseignement supérieur dans la loi 01-00 (mai 2000), s'appuie sur les principes et orientations énoncés dans la Charte nationale d'éducation et de formation de 1999 pour surmonter les contraintes :

- socio-économique : difficulté d'insertion des diplômés ;
- institutionnelle : concentration des étudiants dans des établissements à accès ouvert, dispensant un enseignement général et connaissant une importante déperdition des effectifs ;
- pédagogique : rigidité des programmes et des méthodes pédagogiques inadaptées.

Malgré la réforme, le rapport de la banque mondiale sur l'enseignement en Afrique rendu public le 04 février 2008, a classé le Maroc 11^{ème} sur les 14 pays de la région MENA, juste avant le Yémen, le Djibouti et l'Irak.

D'autre part, l'évaluation annuelle du Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE) au titre de l'année 2008 a pointé du doigt deux problèmes : le problème d'inadéquation formation/emploi, de formation des enseignants ainsi que l'engouement prononcé en faveur des filières littéraires au détriment des filières scientifiques. A ce titre, le CSE a recommandé l'amélioration de la qualité de l'éducation qui concernera au niveau de l'enseignement supérieur principalement trois points : l'enseignement des langues, les TIC, la recherche scientifique.

Sur la base de ces constats un « Plan d'urgence 2009-2012 » a été élaboré pour relancer la mise en œuvre de la réforme. Il concerne, pour partie, l'enseignement supérieur (gouvernance des universités et pédagogie) et la recherche. Il comprend trois volets :

1- Stimuler l'initiative et l'excellence à l'université : il porte sur trois projets :

- la promotion de l'excellence,
- l'amélioration de l'offre de l'enseignement supérieur
- la promotion de la recherche scientifique

2- Affronter les problématiques transversales du système : il concerne sept projets :

- le renforcement des compétences des personnels de l'enseignement ;
- le renforcement du mécanisme d'encadrement, de suivi et d'évaluation du personnel de l'enseignement ;
- l'optimisation de la gestion des ressources humaines ;
- le parachèvement de la mise en œuvre de la décentralisation et la déconcentration et optimisation de l'organisation du Ministère ;
- la planification et gestion du système d'Éducation et de Formation ;
- la maîtrise des langues et la mise en place d'un système d'information et d'orientation efficient

3- Se donner les moyens de réussir : il se rapporte à deux projets :

- la pérennisation des ressources financières
- la mobilisation et communication autour de l'institution universitaire.

L'Université Hassan II Mohammedia Casablanca (UH2MC) se doit donc d'adopter une politique d'évaluation et de réajustement des programmes fondée sur la consolidation et la valorisation des acquis dans la formation et aussi sur les nouvelles exigences et sur la nécessité d'une ouverture sur les nouvelles formations, d'autant plus que le Pacte national pour l'émergence industrielle (PNEI) signé à Fès en février 2009 pour la période 2009-2015, a concerné un ensemble de mesures permettant la création de 220.000 emplois et a favorisé une nouvelle culture de partenariat, celle de l'implication des professionnels dans le volet formation. Cette coopération s'est traduite le 7 avril 2010, lors des Assises de l'Industrie par la signature de la convention engageant la CGEM et le ministère du Commerce et de l'industrie avec les ministres de l'Éducation et de l'Emploi pour faciliter la mise en place d'un partenariat permettant de faciliter aux étudiants de l'enseignement supérieur l'accès à des stages au sein des entreprises marocaines.

L'UH2MC se veut donc être partie prenante de la construction de l'avenir qu'offre au pays l'évolution de son environnement régional et international et

la dynamique du changement au sein de la société marocaine. A ce titre, le « Forum pour une initiative tricontinentale atlantique » réuni sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi à Skhirat les 29 et 30 mai 2009, a mené une réflexion prospective sur le Maroc 2030 et a appelé les universités et les centres de recherche à se constituer en réseaux permettant la mobilisation et le partage des connaissances permettant de constituer une base de données d'informations et d'enseignements qui seront mis à profit pour l'élaboration du futur plan de développement économique et social de notre pays.

INTRODUCTION

A l'instar de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du royaume, l'Université Hassan II Mohammedia Casablanca (UH2MC), a connu d'importants changements liés à la mise en œuvre de la réforme tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel et en matière de recherche scientifique. L'UH2MC, lancée en 1992 pour subvenir aux besoins de la région en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, est une Université qui prépare et délivre des diplômes de Licence, de Master et d'ingénieurs dans des spécialités multidisciplinaires.

Les défis que doit relever l'université pour répondre de façon efficace aux attentes des grands programmes nationaux de développement font rentrer l'UH2MC dans l'ère de la compétitivité et la recherche de l'excellence. Une étude détaillée de la situation de l'UH2MC, à l'instar des autres universités marocaines, a montré que le développement de l'UH2MC passe par :

- le renforcement des langues et des compétences en TIC (Technologies de l'Information et de la Communication),
- le renforcement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'UH2MC,
- le renforcement des programmes de coopération avec les Universités nationales et internationales,
- le renforcement des partenariats en cours tant nationaux qu'internationaux,
- la multiplication des filières répondant aux besoins du marché,
- le recours à des compétences nationales, industriels et professeurs associés, pour la formation et l'encadrement de projets, des visites...
- le renforcement de la pédagogie par projet et la préparation à l'insertion des lauréats par la consolidation de l'interface université-entreprise et la mise en place d'un incubateur.

Pour atteindre ces objectifs, le conseil de l'université, en collaboration avec son président, mettra en place un fonctionnement pédagogique innovant, renforcera l'ouverture de l'Université sur le monde professionnel et sur les échanges internationaux, et développera un système de formation dans lequel chaque étudiant pourra construire sa propre voie et faire épanouir son projet personnel.

Le projet de développement de l'Université Hassan II Mohammedia Casablanca présenté dans ce document, comprend un nombre d'objectifs établis dans la continuité du Plan d'urgence que nous comptons atteindre et réaliser et qui peuvent être évalués dans le temps.

Le but ultime consiste à réaliser notre mission tout en assurant une réussite professionnelle pour les différents intervenants de l'université et répondre aux besoins de l'environnement socio-économique.

Au niveau des résultats individuels, notre objectif est de développer l'esprit d'appartenance à l'université et d'aboutir à des changements au niveau des connaissances et des compétences.

Les changements attendus concernent les programmes de formation initiale et de formation continue, la politique de la recherche scientifique, l'organisation administrative et le développement des partenariats institutionnels en vue d'optimiser les moyens humains et matériels. L'atteinte de résultats est tributaire de plusieurs facteurs: motivation des personnes concernés, budgets alloués, programmes nationaux, engagement des décideurs socio-économiques et du dynamisme de l'équipe présidentielle. Ils seront mesurables et évalués au cours de la réalisation du projet (comportement des étudiants, participation des enseignants – chercheurs, évolution du corps administratif, ...) et seront communiqués aux différents acteurs en vue de corriger toute dérive.

Grâce à l'aide de l'ensemble des intervenants, étudiants, enseignants et administratifs, et à la participation de chacun, que les propositions faites dans ce projet aboutiront par le travail et la confiance mutuelle, à des réalisations concrètes, dont le suivi et l'évaluation seront assurées par les diverses commissions des conseils.

Pour la réussite de ce projet de développement, l'université assurera aussi le dialogue avec les représentants de la région, les partenaires socio-économiques et l'État.

L'université mettra à profit la période contractuelle pour apporter certains ajustements aux actions inscrites dans le plan d'action et pour conduire à la réalisation de celui-ci de façon évolutive.

1. LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

Le développement de l'offre de formation doit permettre d'accueillir, dans de bonnes conditions, une population estudiantine croissante, garantir la réussite des étudiants et assurer l'insertion des lauréats dans le marché du travail.

Pour être cohérente et optimisée, l'extension de l'offre universitaire devra être menée dans le cadre d'une politique claire résultant de l'application de critères précis qui permettront de conjuguer visibilité de l'Université (notion de taille critique), proximité géographique des établissements vis-à-vis de la population estudiantine et adéquation de l'offre universitaire avec les besoins d'emploi locaux et nationaux.

Il est utile de noter que le problème de la capacité d'accueil de l'université doit être traité dans la perspective d'un rééquilibrage vers les filières porteuses en adéquation avec le marché de l'emploi et non pas d'une augmentation systématique en fonction de la demande des étudiants.

Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM) :

De part la nature de leur métier, les ingénieurs sont de plus en plus sollicités pour organiser et conduire les projets. Ils doivent faire face aux nombreux défis imposés par la progression rapide de la technologie imposée par la concurrence économique et le progrès scientifique.

La formation des ingénieurs doit être en accord avec les exigences du système productif, ce qui doit conduire à une révision permanente des profils et des compétences. La réflexion doit porter sur le contenu des programmes de formation, les outils et méthodes d'enseignement et les critères d'évaluation afin de mieux répondre aux nouvelles exigences en matière de compétences liés aussi bien aux métiers classiques qu'à ceux émergents. Les Métiers mondiaux du Maroc ont été définis dans le Plan Emergence comme étant :

- l'offshoring (informatique et télécommunications)
- l'industrie automobile,
- l'aéronautique
- l'électronique
- le génie industriel.

Par sa formation de haut niveau, l'ENSAM devra répondre à une bonne partie de ces besoins en ingénieurs, pour cela il faut :

- Finaliser les constructions du bâtiment de l'ENSAM,
- Prévoir une résidence pour les élèves ingénieurs,
- Cibler le recrutement des enseignants chercheurs : docteurs, ingénieurs d'état, ...
- Mettre en place des programmes de coopération avec les Écoles d'Ingénieurs Nationales et étrangères en particulier avec l'ENSAM en France,
- Renforcer les partenariats avec la FST, l'ENSET et la FS (passerelles, plates-formes pédagogiques et technologiques communes, recrutement des étudiants des licences et des masters ...),
- Collaborer avec la FST et l'ENSET Mohammedia pour des filières d'ingénieur,
- Recourir à la compétence nationale : ingénieurs actifs dans l'entreprise, professeurs associés, pour l'encadrement d'activités spécialisées : études, projets, visites,...
- Renforcer la pédagogie par projet et préparer l'insertion des lauréats par la mise en place d'une junior entreprise et d'un incubateur.

Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) :

L'ENCG, jeune école nouvellement créée, développe un enseignement de pointe adapté aux attentes et besoins du marché de l'emploi. Elle prépare ses étudiants à jouer un rôle majeur au sein des entreprises et à accéder aux postes clés alliant compétences opérationnelles et relationnelles.

- Le corps enseignant est jeune et devra continuer sa formation par la recherche. Il sera encouragé pour plus d'implication dans la problématique de développement de la région.
- Le partenariat avec des Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) Européens sera recherché.
- L'université devrait accompagner cet effort par l'affectation de nouveaux moyens humains et matériels.
- L'ENCG devrait renforcer son partenariat avec les FSJES et multiplier les passerelles pour permettre aux étudiants de se réorienter dans l'un ou l'autre établissement.
- La mise en place commune de formations diplômantes et continues permettrait à des jeunes licenciés de se recycler dans des spécialités prometteuses telles que : le droit des affaires, la gestion, l'informatique de gestion, les techniques de marketing, l'ingénierie technico-commerciale, la gestion industrielle, l'entrepreneuriat, le management des ressources humaines, le management de la qualité et de l'environnement,...

Faculté des sciences (FS) :

Au niveau de la recherche, des équipes et laboratoires travaillant sur des thèmes voisins sont encouragés à se regrouper pour créer une taille critique. La formation, la formation continue, la valorisation de la recherche et la recherche-développement sont les axes majeurs de développement de la FS.

Au niveau de la Licence et de la Licence professionnelle, nous proposons de développer les filières :

- Energies renouvelables,
- Mathématiques appliquées aux sciences sociales en collaboration avec la FSJES,
- Sciences de la Mer.

Au niveau du Master, nous proposons de développer les filières :

- Statistiques et Informatique,
- Technologies de l'Information et Télécommunications,
- Génie Industriel,
- Génie Énergétique,
- Génie Civil,
- Hygiène, Sécurité et Environnement,
- Biotechnologies,
- Génie des Procédés,
- Génie Électrique,
- Géologie de l'Ingénieur.

Faculté des sciences et techniques (FST) et Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) :

La mise à niveau de l'ENSET est l'occasion tant attendue pour rapprocher les deux modèles de formation non pas en les uniformisant mais en mettant en place des filières gérées en commun avec des options différentes, et des filières propres à chaque établissement.

L'ENSET est un établissement de formation des enseignants destinés aux écoles de formation des cadres, aux lycées techniques et aux collèges, et des Techniciens Supérieurs en génie Mécanique, génie Electrique et Génie Economique et Gestion destinés au marché du travail. Les formations assurées couvrent les techniques industrielles et les techniques commerciales.

L'ENSET possède un atout majeur : les ressources humaines. Les missions de cet établissement ne sont pas à la hauteur de ses ambitions. Des cycles de formation devraient y être préparés : licences et masters en sciences et technique ainsi que des filières d'ingénieur. L'université œuvrera pour :

- l'intégration définitive de l'ENSET au sein de l'université
- la remise à niveau de l'établissement
- le renforcement des structures
- la création de nouvelles filières en adéquation avec celles de la réforme

La FST possède à son tour une grande expérience en matière de filières professionnalisantes. Ses compétences peuvent lui permettre d'imaginer des filières répondant aux Métiers mondiaux du Maroc :

- l'offshoring (informatique et télécommunications)
- l'industrie automobile
- l'aéronautique
- l'électronique
- le génie industriel
- le textile et cuir
- l'agroalimentaire
- la transformation des produits de la mer
- le génie civil et BTP.

Les profils en ingénieurs Génie civil et en BTP sont très demandés au Maroc au vu des grands chantiers que couvre actuellement le pays. Les besoins du secteur à l'horizon 2015 dépassent 9000 ingénieurs, mais très peu de formations sont proposées au Maroc.

Le développement des filières professionnalisantes dans les établissements à accès ouvert

Beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur ne trouvent pas de débouchés satisfaisants sur le marché de l'emploi, en raison d'un décalage persistant entre les formations dispensées et les besoins du monde professionnel. Au vu des besoins du Maroc en ressources humaines exprimés dans plusieurs plans et programmes de développement, différentes actions ont été menées ces dernières années pour améliorer l'offre de formation à travers le développement de nouvelles filières professionnalisantes, mieux adaptées aux besoins du marché de l'emploi. Cependant, les résultats obtenus restent en deçà des espérances et ces efforts doivent aujourd'hui être poursuivis et complétés en adoptant une démarche volontariste et ambitieuse. Et pour assurer une avancée significative, il faut :

- Restructurer l'enseignement de licence
- Mettre en place un stage facultatif en L2
- Mettre en place des options dispensées par des professionnels en L3
- Mettre en place un stage obligatoire avec validation de mémoire en L3
- Développer des licences pluridisciplinaires
- **Inclure des modules professionnalisants**

Cela devra se généraliser à tous les établissements à accès ouvert.

Facultés des lettres et des sciences humaines (FLSH) :

Avec les changements dus à la mondialisation et à l'utilisation des forums de discussion sur internet, le comportement des hommes évoluent ainsi que leur besoin de découverte d'autres cultures. L'histoire, la civilisation, la géographie, la sociologie, la psychologie, la philosophie, les langues étrangères, ... permettent de comprendre l'autre et se situer dans cette nouvelle dimension mondiale.

Les FLSH de l'UH2MC possèdent un potentiel humain apte à lui permettre une modernisation de certaines formations et l'introduction de disciplines demandées par le marché de l'emploi : graphistes, infographistes, journalistes, photographes, scénaristes,...

Pour cela il faut :

- Renforcer les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans les divers départements et former des formateurs aux outils informatiques.
- Renforcer la traduction assistée par ordinateur et la traduction automatique,...
- Moderniser l'enseignement de la géographie par l'introduction des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG). Développer des partenariats avec les départements de Géologie de la FS et de la FST d'une part, et avec les collectivités locales et les agences urbaines, d'autre part.
- Orienter l'enseignement et les projets, dans le département d'Histoire vers la préservation du patrimoine culturel de la région. Instaurer un partenariat efficace avec des professionnels (architectes, archéologues,..) les collectivités locales et les délégations du ministère de la culture. Collaborer avec des scientifiques pour utiliser des technologies modernes (traitement des images,...).
- Développer les outils de l'audiovisuel, du multimédia et de la communication pour préparer à des métiers divers : en partenariat avec l'École des Beaux Arts de Casablanca, avec les professionnels et des partenaires étrangers (Institut français du Nord, Institut Cervantes,...).
- Encourager la formation continue et mettre en place des cycles de perfectionnement.

Facultés des sciences juridiques économiques et sociales (FSJES) :

Les choix politiques et économiques pour lesquels le Maroc a opté (l'État de droit, les droits de l'homme, l'ouverture et l'arrimage à l'économie internationale,) mettent en exergue l'importance des formations dans toutes les disciplines juridiques et économiques.

Pour répondre à ces besoins de plus en plus importants tant pour le secteur public que privé, la faculté de droit a ouvert ses portes à Mohammedia puis à Casablanca. Le nombre d'étudiants inscrits est de plus en plus important (8800 à Mohammedia et 1500 sur le site de Casablanca). Le taux d'encadrement reste cependant très bas (un enseignant pour 100 étudiants).

Pour rapprocher les deux facultés, il faut mettre en place des filières gérées en commun avec des options différentes, et des filières propres à chaque établissement dans d'autres filières juridiques et économiques à caractère professionnalisé dont :

- Carrières juridiques (juristes d'entreprises, assistants auprès des tribunaux
- Droit et économie du tourisme
- Droit et gestion immobiliers
- Droit de la Communication et du multimédia
- Droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Assurances
- Ingénierie économique
- Logistique et transports
- Management des associations
- Techniques bancaires

Pour les quatre prochaines années, il s'agira de :

- Réussir la répartition des étudiants entre les deux sites et leur nombre par filière
- Renforcer l'encadrement pédagogique et administratif
- Développer la formation continue
- Renforcer le partenariat avec l'ENCG
- Développer la recherche et les formations doctorales.

La coordination des formations

D'un point de vue organisationnel, la coordination pédagogique entre les établissements d'enseignement et de recherche de l'université s'opérera dans le cadre de réunions régulières des instances concernées. Cette coordination sera renforcée par la tenue de réunions techniques relatives à :

- la mise en place des formations et l'évaluation des actions en cours,
- l'analyse des charges générées sur le plan de formation ainsi que les modalités de réponses aux diverses demandes des doyens et directeurs d'établissement,
- la mise en place progressive de pôles de compétences académiques et la définition des actions de formation initiale et continue.
- pôle de compétences pour l'enseignement technique regroupant les établissements de formation scientifique relevant de l'université (la FST de Mohammedia, la FS Ben M'Sik, l'ENSET et l'ENSAM),
- pôle économie et gestion regroupant l'ENCGC et les deux FSJES de Mohammedia et de Casablanca
- pôle art et culture regroupant le Centre d'arts appliqués et multimédia Ben M'Sik et les deux FLSH de Mohammedia et de Casablanca.

Ces réseaux auront pour objectif :

- échange d'expériences et d'informations dans les domaines d'intérêt commun,
- de favoriser la mise en place de formations initiales et continues communes,
- favoriser les passerelles entre filières du même cycle et faciliter la mobilité d'étudiants en matière d'étude ou de recherche,
- soutenir une recherche scientifique partagée,
- promouvoir l'organisation en commun de congrès, colloques, séminaires ou réunions sur des sujets d'intérêt communs,
- le partage d'infrastructures et de ressources humaines nécessaires au développement de l'enseignement, de la recherche et de la coopération.

Développement des passerelles

Mettre en place et institutionnaliser les passerelles entre les différentes filières de l'université :

- Institutionnaliser les passerelles des classes préparatoires vers la Licence
- Mettre en place les passerelles entre les BTS/DUT vers la Licence Professionnelle
- Mettre en place les passerelles des BTS vers les DUT
- Mettre en place les passerelles de Licence professionnelle vers les écoles d'ingénieurs et de commerce
- Mettre en place les passerelles de la Licence Fondamentale / Licence Professionnelle vers les BTS/DUT

L'information à destination des lycées

Parallèlement à la démarche déjà entamée à l'UH2MC, l'information des élèves des lycées sera intensifiée par :

- la conception et l'utilisation d'outils de communication (dépliants d'information et site web à destination des lycéens contenant l'offre de formation, le cursus, les débouchés et également les possibilités d'échanges avec l'étranger)
- une présence accrue dans les salons grand public, des forums d'information au sein des établissements secondaires et des "portes ouvertes" à l'université

Un travail devra aussi être entrepris en direction des professeurs des lycées afin de les sensibiliser sur les pré-requis et les profils d'études tout en les associant au devenir de leurs élèves.

Le corps enseignant est aussi appelé à participer à la journée d'accueil des nouveaux étudiants par des présentations des activités de l'université et des formations dispensées ainsi que la présentation des règlements et du système d'évaluation afin d'informer l'étudiant de ses droits et de ses devoirs. Il y a par exemple un problème récurrent d'absentéisme et les élèves ne sont pas conscients des conséquences qu'ils encourrent : l'échec et des fois l'expulsion.

Enfin, il faut renforcer la sensibilisation des enseignants de l'université à la nécessité d'une participation dynamique et innovante aux actions d'information menées par l'université en général.

Par ces efforts de communication, l'UH2MC se positionnera comme un attracteur pour les meilleurs élèves des lycées de la région du Grand Casablanca, et élargira son bassin de recrutement au niveau national.

Extension et mise à niveau des infrastructures universitaires

Avec l'augmentation sensible du nombre de bacheliers dans les prochaines années, l'université se trouvera confronté à un problème de capacité et doit dès aujourd'hui faire face à un défi de taille, celui d'absorber, dans des conditions acceptables, la population estudiantine appelée à croître fortement. Une augmentation de la capacité d'accueil de l'université est alors nécessaire ainsi que la réhabilitation et la maintenance des établissements de l'université dont certains souffrent d'une dégradation de leurs infrastructures et équipements :

Augmentation de la capacité d'accueil de l'université :

- extension des établissements existants ;
- construction des nouveaux établissements universitaires (ENCG, ENSAM, Institut des Sciences Sociales...)
- généralisation des buvettes et d'espaces de détente...
- exploitation de toutes les possibilités d'utilisation des locaux disponibles : utilisation de salles disponibles dans d'autres établissements d'enseignement, utilisation des locaux durant les périodes d'été, meilleure utilisation des infrastructures dans les établissements à accès régulé... Ce dernier levier permettra d'apporter une réponse rapide aux nouveaux besoins d'accueil, tout en limitant les coûts d'investissement inhérents à de nouvelles constructions.

Par ailleurs, un dispositif de réhabilitation et de maintenance des facultés et de tous les établissements de formation de l'université permettra de mettre à niveau les infrastructures, de renouveler les équipements défectueux et d'instaurer un entretien régulier pour une qualité pérenne de l'offre de formation.

Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage

Le redoublement et le décrochage des étudiants au niveau de l'enseignement supérieur continuent d'afficher des niveaux élevés. Ils touchent beaucoup plus les établissements à accès ouvert et en 1^{ère} année où le mode d'enseignement à l'Université est différent de celui appliqué au Lycée. A cela s'ajoute le problème de la langue particulièrement pour l'enseignement scientifique et technique. Pour lutter contre le redoublement et le décrochage universitaire dus principalement à ces deux problèmes, il est recommandé de :

- mettre en place un accueil particulier pour les nouveaux étudiants,
- consolider les procédures d'inscription rapides et informatisées,
- développer le site intranet pour faciliter l'accès à l'information (cursus, emploi du temps, notes, devoir, renseignements utiles et autres),
- mettre en place des procédures de traitement des absences par une analyse et une recherche des causes afin d'y remédier par des mesures appropriées,
- installer une cellule d'accompagnement des étudiants en difficulté avec visite régulière d'une assistante sociale,
- améliorer l'accueil des bibliothèques et des salles multimédia à accès libres,
- programmer des activités estudiantines : stages, fêtes, rencontres sportives, forums, conférences, visites, sport, voyages d'études...
- développer le tutorat enseignant-étudiant et étudiants-étudiants pour l'encadrement et le soutien des étudiants.

Chaque étudiant doit avoir la possibilité de se diriger vers un interlocuteur privilégié (tuteur) auquel il s'adressera pour tout problème pédagogique ou personnel afin de lui exprimer ses inquiétudes et ses attentes qui souvent se résolvent rapidement par la mise en confiance de l'élève.

Le tuteur assiste aussi l'élève dans son projet de formation (choix des filières, stages,...). Il devra également analyser la situation de l'élève au cours de ses études et corriger les dérives éventuelles.

Le tutorat étant basé sur le volontariat des enseignants, il ne nécessite pas de moyens supplémentaires en personnel. Il peut être chiffré en heures supplémentaires pour chaque élève par an.

Il faut développer aussi le respect des engagements vis à vis des étudiants par l'affichage des renseignements utiles et des programmes de formation avec respect des horaires et des emplois du temps.

L'amélioration de l'employabilité des lauréats

L'université ne peut relever le défi d'une meilleure insertion de ses diplômés qu'en adaptant son offre de formation et en encourageant le partenariat avec le secteur socio-économique :

- introduction de modules professionnalisants au niveau des 5^{ème} et 6^{ème} semestres dans les licences fondamentales ;
- mise en place d'un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés ;
- amélioration des taux d'insertion des diplômés par une meilleure communication sur les filières.

A cet effet, il peut être envisagé la création d'une *Cellule d'insertion professionnelle des diplômés* à l'UH2MC, qui constituera pour l'Université, un observatoire des besoins en matière de formations diplômantes, que ce soit en formation initiale ou en formation continue.

La cellule d'insertion professionnelle (CIP-UH2MC) favorise la mise en réseau des anciens étudiants et professionnels afin d'accompagner les jeunes étudiants dans leurs démarches de recherche de stage ou d'insertion professionnelle, de répondre à la demande de leurs employeurs potentiels et de relayer les informations relatives au réseau des anciens étudiants de l'UH2MC.

- *Edition de l'annuaire des diplômés de l'UH2MC*
- *Enquête insertion des diplômés*
- *Journée des jeunes diplômés*
- *Espace étudiants et jeunes diplômés*
Offres d'emplois/Offres de stages
Déposez un CV
- *Espace Professionnels*
Déposez une offre d'emploi/stage/
Consultez les CV
- *Espace association des anciens étudiants*
- *Espace partenaires*
Entreprises
Organismes d'accès à l'emploi

La maîtrise d'une langue vivante étrangère

La maîtrise par les étudiants, d'une ou plusieurs langues vivantes étrangères est devenue un élément fondamental dans l'exercice d'une activité professionnelle. Dans cet objectif, l'UH2MC cherchera à renforcer l'apprentissage des langues vivantes pour les futurs diplômés en portant une attention particulière aux enseignements des termes techniques pour les scientifiques, des Techniques d'Expression et de Communication ainsi que le français, l'espagnol et l'anglais pour ceux qui ont en le plus besoin afin de faciliter les échanges à l'international.

Aussi, selon la disposition des enseignants, des séminaires et des conférences dans une autre langue que celle de l'enseignement classique seront encouragés. Des tests tels que le TOEFL, le TOIC pour l'anglais, ou le TCF ou le DALF pour le français, pourront être préparés et pris en compte pour l'évaluation du niveau linguistique des candidats à l'accès à certaines filières porteuses et ouvertes sur l'international.

Pour renforcer cet apprentissage, des espaces multimédia/laboratoire de langues sont implantés à l'UH2MC. Différents dispositifs d'auto-formation seront encouragés (ex: cédéroms) ainsi que des formes d'accès en libre service aux laboratoires et centres de ressources en langue vivante.

Par ailleurs, les stages à l'étranger seront favorisés, et des semestres de formation seront proposés aux étudiants les plus méritants. L'augmentation du nombre d'échanges, l'organisation de séjours de longue durée contribuera à l'apprentissage d'une langue vivante, à la connaissance du pays d'accueil, au rapprochement entre les établissements. Parallèlement, ils renforceront la participation active d'étudiants à l'accueil d'étudiants étrangers des Universités et de l'enseignement supérieur en général.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

La généralisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été l'une des recommandations majeures de la charte en matière de qualité d'enseignement. Cette généralisation qui s'est concrétisée à travers l'introduction de la matière d'informatique, la dotation des établissements de salles multimédia et la création de filières en université, a été couronnée par la mise en place, en 2005, d'un programme de généralisation des TIC suivi du programme des pc portables Injaz 2009.

La généralisation de ces dispositifs de communication et d'enseignement améliore les conditions de vie et d'études des étudiants, encore faut-il qu'il existe du contenu et des applications à la disposition de l'étudiant.

Actuellement c'est le Centre Universitaire de Ressources Informatiques (CURI) de l'université, articulé autour d'enseignants chercheurs et de personnels techniques (didacticiens, ingénieurs, techniciens, infographistes...) qui anime, suit et œuvre pour la mise en place du e-Learning au sein de l'UH2MC. Une des priorités de l'UH2MC pour la durée du projet de l'université sera de :

- réussir l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la formation de l'ensemble des étudiants, quelque soit leur discipline
- améliorer la communication entre les étudiants et leurs professeurs par le développement de la mise en réseau des établissements avec l'université, facilitant les échanges de documents en ligne par exemple (par téléchargement, réservé aux seuls étudiants de l'Université), la consultation des emplois du temps à distance...

Un effort particulier sera consacré au développement des cours, des travaux dirigés, travaux pratiques sur les réseaux intranet et internet. Au cours de la période quadriennale, l'UH2MC proposera ainsi à ses étudiants des " cours à distance " par internet. Une évaluation annuelle sera réalisée.

Les étudiants n'ayant pas toujours les moyens d'acquérir des moyens informatiques, l'UH2MC s'organisera pour disposer de salles équipées d'ordinateurs pour l'informatique pédagogique reliés aux réseaux internet et intranet dont une au moins sera accessible en libre-service dans chaque établissement. Par ailleurs, tous les enseignants doivent disposer d'un ordinateur pour pouvoir communiquer entre eux et avec les étudiants par

courrier électronique. Le développement de l'utilisation des TIC par l'UH2MC sera favorisé par l'accès de l'établissement au réseau marwan et au réseau national.

L'usage des TIC facilitera aussi l'accès, la publication et la communication des mémoires de fin d'études et des résultats de la recherche scientifique. Ainsi, la présentation et la conservation des documents sous forme électronique permettront la consultation de l'ensemble de ces ouvrages.

L'UH2MC se dotera également d'un **système informatique centralisé de gestion des bibliothèques** afin de permettre aux usagers une meilleure utilisation des ressources documentaires.

Enfin, l'UH2MC développera et actualisera systématiquement son site web et encouragera de même ses établissements pour une meilleure visibilité permettant des échanges et la diffusion de ses activités, des travaux des chercheurs et des productions scientifiques ainsi que leur offre de formation.

En effet, les performances des universités se mesurent aujourd'hui à partir de leur site web basé sur la présence de l'université sur l'Internet (se référer au site www.webometrics.info).

Les profils des diplômés sortants

Obtenir son diplôme doit être pour un étudiant l'aboutissement d'une volonté et d'un projet personnel. Sa vision du métier qu'il aura à exercer ne se limite pas uniquement au choix d'une filière (langue, économie, gestion, informatique, télécommunication ou énergétique ...), mais aussi au profil qu'il souhaite avoir pour affronter le domaine du travail.

S'il souhaite créer une entreprise ou mettre en place un important projet dans le cadre d'une entreprise existante, l'étudiant devra être formé pour devenir Entrepreneur.

S'il souhaite s'orienter vers une carrière commerciale où il faut développer les qualités de négociation et les connaissances de marketing pour une fonction de cadre technico-commercial, l'étudiant sera formé pour devenir Commercial.

S'il souhaite approfondir ses connaissances scientifiques et intégrer le domaine de la recherche et du développement, dans un laboratoire de recherche ou dans une entreprise ayant une activité R&D, l'étudiant sera formé pour devenir un cadre R&D.

Plusieurs profils pourront ainsi être offerts aux étudiants. Chaque profil recherché comprendra des modules spécifiques permettant d'aider le futur cadre dans son choix.

Avec ce choix de profil, l'étudiant participera à l'élaboration de son propre parcours professionnel. Les stages et le projet de fin d'études lui permettront en outre d'approfondir et de mettre en application ses connaissances dans le domaine.

Ces quelques remarques, qui n'abordent que de manière partielle certains aspects d'ingénierie des formations dans les Universités, suggèrent des pistes possibles pour la diversification de l'offre de formation de l'UH2MC. L'une d'elle est l'introduction de modules professionnalisant dès le 5^{ème} et le 6^{ème} semestre dans les licences fondamentales.

Les actions artistiques et culturelles

En marge de l'enseignement de base obligatoire, l'UH2MC organise des activités dans des domaines artistiques et culturels (musique, théâtre, photo, cinéma, peinture...). Elle s'appuie sur les structures artistiques locales et régionales tels que les maisons de jeunesse, les instituts et centres culturels, ainsi que sur divers autres partenariats. Ces actions seront mises à contribution pour la réalisation de projets spécifiques (organisation de spectacles et concerts, accueil d'artistes, voyages d'études ...) intégrés aux horaires de formation des stagiaires.

D'une manière plus générale, afin d'aider à la mise en œuvre de la politique artistique et culturelle de l'établissement, l'UH2MC apportera toute son aide à la commission des affaires culturelles, chargée de la coordination, de la programmation et des partenariats, d'autant plus que l'université abrite actuellement des formations en médiation et animation culturelles, ainsi qu'en ingénierie culturelle et artistique, garantes de la réussite des activités organisées.

La pratique du sport

Les activités sportives rentrent dans le cadre du développement des actions culturelles et sportives souhaitées par l'université. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière. Le sport est d'abord un facteur déterminant d'équilibre et d'hygiène de vie individuel, et une grande université se doit d'être soucieuse de la bonne santé physique et intellectuelle de ses étudiants. Le sport est aussi un moyen pour créer un esprit d'équipe et de compétition.

Chaque étudiant devrait consacrer une demi-journée par semaine à l'activité sportive de son choix, l'ensemble réparti en groupes (basket ball, football, volley ball, athlétisme...). Les activités sportives devront être essentiellement tournées vers une préparation aux rencontres inter universitaires développant chez le futur cadre l'esprit de compétitions et de vie associative. La préparation de ces rencontres pourrait se dérouler dans des clubs sportifs de la région, en collaboration avec la délégation du ministère chargé de la jeunesse et des sports. Des athlètes sportifs pourraient à l'occasion être ainsi découverts et encouragés. Pour réussir cette mission, il faudra :

- renforcer et rénover les équipements sportifs, terrain, gradins, vestiaire, douche, éclairage, sécurité...
- encadrer les étudiants par des professionnelles,
- encourager la formation d'équipes sportives,
- renforcer les moyens des associations sportives,
- multiplier les liens avec les clubs sportifs de la région,
- primer et encourager les étudiants qui se font remarquer par un bon niveau sportif,
- prendre en compte dans l'évaluation annuelle de l'étudiant sa participation dans les activités sportives.

Ce projet ambitieux nécessitera de disposer de moyens matériels et humains. Il s'agit en effet de traiter les activités sportives au même niveau que les autres enseignements, ce qui exige le respect du volume horaire, la préparation des installations sportives et l'engagement du personnel encadrant.

L'évaluation des formations

L'approche souvent retenue dans un processus d'évolution et de développement, consiste à se doter d'outils permettant de mesurer l'état d'avancement atteint par le processus. Dans ce sens, les programmes de formation d'un établissement qui souhaite améliorer la qualité de ses enseignements, doivent être soumis à une évaluation périodique en vue de consolider les acquis et de mettre en œuvre les mesures et corrections permettant de combler les faiblesses constatées.

Dans ce sens, l'université doit se conformer aux exigences de contrôle et d'audit du plan d'urgence mais doit développer aussi, en accord avec le conseil de l'université, des outils d'évaluation et d'analyse des formations dispensées. Ceci permettra, avec l'aide des enseignants, de repérer les besoins de formation, de faciliter les évaluations dans les disciplines, de contractualiser la formation, de mesurer en fin de parcours les progrès accomplis et d'identifier les compétences restant à développer et à approfondir.

A partir des données disponibles, l'université élaborera une liste d'indicateurs pertinents en complément de ceux indiqués dans le plan d'urgence permettant l'évaluation de la formation à l'université et la préparation à la vie active des étudiants une fois diplômés :

- Nombre de filières ouvertes en Licence et en Master
- Nombre d'inscrits à l'université par filière et par type de baccalauréat.
- Nombre de passerelles établies entre les divers établissements de l'université
- bilan des actions pour conforter l'enseignement des langues vivantes étrangères et des modules de management
- évolution de l'intégration et de la généralisation des TIC dans la formation initiale et la formation continue
- bilan de l'intégration dans la formation des activités sportives, artistiques et culturelles
- Taux de réussite des étudiants inscrits
- bilan des stages et des visites d'entreprises
- Statistiques relatives à l'échec et à l'abandon,
- Suivi des orientations et des réorientations,
- Suivi des statistiques relatives à la répartition des étudiants entre les filières,
- Suivi des étudiants handicapés,
- Suivi des étudiants étrangers,

- Modules à distance développés,
- Modules suivis par le réseau internet,
- Nombre de manuels rédigés,
- Nombre de rapports d'activités présentés par les équipes pédagogiques,
- Fréquentation du site web de l'université.

Par ailleurs, l'UH2MC réunira au minimum une fois par an, une commission d'évaluation chargée d'évaluer la mise en œuvre du plan de formation de l'université : ses modalités de travail devront notamment prévoir la périodicité des bilans et l'articulation avec les autres dispositifs de régulation.

Pour augmenter le taux de réussite, on recherchera grâce à l'analyse des données recueillis, les motifs d'échec et l'apport des mesures prises.

Partenariat avec les enseignants chercheurs

Consciente de l'importance qu'il convient d'accorder au corps enseignant et la valorisation des ressources humaines en général, l'Université s'engage pour la réalisation des objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de travail du corps enseignant,
- Renforcer le partenariat avec le syndicat dans le respect des règles morales et éthiques propres à la profession,
 - *présenter la stratégie de mise en œuvre de la réforme, les objectifs, les résultats escomptés ainsi que les impacts des mesures prises sur les personnels enseignants et administratifs*
 - *mettre en place une cellule de suivi travaillant en collaboration directe avec le syndicat*
 - *élaborer une stratégie de communication*
 - *définir avec le syndicat les mesures prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du projet de l'université*
- Élargir le spectre d'intervention des enseignants chercheurs en les encourageant à s'investir, selon leur désir et leurs compétences dans les champs de la pédagogie (aspects théoriques et pratiques), de la recherche fondamentale et appliquée, de la recherche développement, de la formation continue, de l'administration (responsables de départements, de laboratoires, des actions culturelles, des relations extérieures...), et de la diffusion de la culture et des sciences et techniques,
- Veiller à une indemnisation juste et équitable des enseignants élus ou volontaires pour assumer des responsabilités,
- Valoriser les fonctions d'animateur et de gestion de projets,
- Reconnaître les dimensions pédagogiques et administratives, à côté de la recherche pour la promotion des enseignants,
- Encourager la production de manuels, livres, Cédéroms,
- Responsabiliser davantage les enseignants dans les choix stratégiques de la politique de l'université,

- Responsabiliser de façon accrue les enseignants dans la vie culturelle, économique et sociale de la région,
- Encourager à l'atteinte d'une efficacité individuelle et d'une efficacité de groupe par la production de rapports (auto-évaluation) et par la proposition d'une stratégie d'évaluation,
- Favoriser l'apprentissage et la participation à la recherche des fonds et ressources propres (recherche des contrats, formation continue, études, ...),
- Encourager la mobilité dans le cadre des programmes nationaux et internationaux d'appui à la recherche et d'ouverture de l'université sur son environnement,
- Responsabiliser les enseignants dans la vie des étudiants : orientation, suivi pédagogique, tutorat, aide à la mise en place et au fonctionnement de clubs et ateliers, activités culturelles, épanouissement, ...

Recrutement et du perfectionnement des enseignants chercheurs

Actuellement, l'UH2MC compte au total 837 enseignants-chercheurs et ingénieurs, (dont 360 professeurs de l'enseignement supérieur, 56 professeurs habilités et 313 professeurs assistants), pour un effectif de 22.300 étudiants environ, soit un taux d'encadrement variant en fonction des établissements de formation :

Site	Etablissement	Nb enseignants	Nb étudiants	Taux (nb étudiants/enseignant)
Mohammedia	FLSHM	108	2 286	21
	FSTM	156	1 823	12
	ENSETM	84	315	4
	FSJESM	90	8 864	98
Aïn Sebaa	FSJESAS	15	1 581	105
	ENCG C	6	490	82
Ben M'sik	FLSHB	129	2 923	23
	FSB	249	4 017	16
	Total	837	22 299	27

Il faut attirer l'attention sur les taux d'encadrement des facultés des sciences juridiques, économiques et sociales et de l'ENCG qui sont très faibles comparés à la capacité d'encadrement d'un enseignant.

Compte tenu de cette réalité, l'UH2MC cherchera à améliorer ce taux en agissant sur plusieurs volets :

- Adapter la politique de recrutement des nouveaux enseignants chercheurs à l'offre de formation, répondre aux besoins prioritaires tout en stimulant les redéploiements internes quand cela est possible et veiller à l'équilibre des disciplines,
- Encourager la formation continue, le perfectionnement et la reconversion à certaines disciplines professionnalisantes : gestion, informatique, droit privé, langues, communication, environnement, ...
- lorsque le volume horaire d'un cours ne justifie pas un recrutement, le recours à la compétence nationale (professeurs d'autres établissements de l'université et vacataires) sera privilégié,

- adopter des moyens de contrôle innovants basés sur des méthodes informatisés telles que les QCM (Questions à Choix Multiples),
- avoir recours à la recherche documentaire, permettant entre autres à l'élève de bien assimiler.

Des formations des formateurs sont déjà en cours à l'UH2MC. Un certain nombre d'enseignants ont pu bénéficier de ces formations en collaboration avec des partenaires étrangers, dans le cadre de projets européen ou canadien en particulier.

Pour les enseignants qui le souhaitent, une spécialisation ou une nouvelle orientation pourrait être envisagée au sein de l'université ou en accord avec les établissements partenaires, en informatique et en langues et communication particulièrement, domaine où le recrutement est difficile.

La visioconférence ou l'enseignement à distance devraient aussi venir en complément pour offrir des cours à distance dispensés par des universités marocaines ou étrangères.

2. PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La recherche scientifique et technologique à l'université joue un rôle important dans le développement du savoir. En plus de son impact positif sur l'ensemble des secteurs sociaux et économiques du pays, elle représente un atout et un support important pour :

- le rayonnement de l'université à l'échelle nationale et internationale,
- la formation initiale (amélioration de la qualité de l'encadrement, renouvellement des connaissances)
- approfondir les liens du corps enseignant avec le monde économique et social, scientifique et technique, afin de connaître au mieux ses préoccupations et ses attentes.

Il ne peut donc y avoir d'ouverture scientifique et une formation de qualité sans une recherche scientifique méthodique, dotée des moyens financiers nécessaires et soumise à évaluation.

L'université dispose d'un potentiel en matière de recherche scientifique qu'il convient de dynamiser et de développer. Ceci peut être réalisé en agissant sur plusieurs leviers en matière d'organisation et de structuration des activités de recherche, ainsi qu'à travers la valorisation et une finalisation des dites activités. Notons de plus, que la recherche scientifique, compte tenu de la mise en place des commissions scientifiques pour la promotion des enseignants chercheurs, est l'une des possibilités pour une évolution plus rapide de carrière.

Afin de poursuivre sa mission, l'UH2MC se doit donc de soutenir avec vigueur les efforts des enseignants-chercheurs pour s'insérer plus étroitement dans les actions de recherche d'intérêt national et y acquérir une compétence reconnue avec pour objectif affiché :

- Le renforcement des structures chargées de la recherche scientifique
- L'augmentation du nombre de publications dans les revues internationales indexées ;
- L'augmentation du nombre de projets de recherche appliquée menés avec les entreprises ;
- L'augmentation du nombre de thèses de doctorat soutenues ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la recherche au niveau de l'université.

Structures chargées de la recherche scientifique

C'est en améliorant la gouvernance de la recherche et le suivi de la recherche scientifique que les enseignants-chercheurs de l'université pourront assumer pleinement leur rôle et leur mission.

La création progressive de groupes et de laboratoires de recherche, constitués d'enseignants-chercheurs des différents établissements composant l'université a permis d'avoir une activité soutenue tant dans le domaine de la recherche scientifique pure que dans celui de l'assistance à l'industrie et au transfert technologique.

En complément à ces structures de recherche, la commission de la recherche du conseil d'université aura à dynamiser et à structurer les actions de recherche et de développement:

- regrouper les activités de recherche des laboratoires autour de thèmes privilégiés et ciblés d'intérêt régional et national
- encourager l'intégration des équipes dans les réseaux nationaux de recherche scientifique
- veiller à valoriser les travaux de recherche contribuant à l'édition des annales de l'université comprenant l'ensemble des publications et communications émanant de groupes et laboratoires de recherche
- encourager la collaboration et les actions de partenariat avec les établissements de formation et de recherche tant nationaux qu'internationaux en mettant en place des formations communes et des thèses en cotutelle
- développer les relations dans le cadre de l'Université avec le secteur productif pour suivre en permanence son évolution et connaître au mieux ses préoccupations et ses attentes.

Développement des axes forts

L'implication des entreprises et de la société civile dans une recherche appliquée et ciblée sur ses besoins permettra aux chercheurs d'arriver à des résultats tangibles et en même temps de maîtriser et d'améliorer les techniques et les méthodes, souvent importées, pour une meilleure intégration de la recherche dans le tissu industriel et socio-économique du pays.

D'ailleurs le programme d'urgence 2009-2012 se caractérise par l'accent mis sur la promotion de la R&D (recherche et développement) avec le tissu social et économique. Les dispositions annoncées à cet égard devront permettre à l'UH2MC de contractualiser annuellement plus de 10 projets de recherche appliquée avec des entreprises d'ici 2012.

Pour atteindre ces objectifs il est donc préférable de :

- dégager des axes de recherche prioritaires à l'université,
- recenser les besoins exprimés par les opérateurs économiques et sociaux de la région, les établissements publics de recherche, les grandes entreprises privées et les associations professionnelles,
- réaliser un audit interne des équipes de recherche afin de déterminer les axes où l'université est d'ores et déjà compétitive particulièrement.
- réaliser une offre de formations de troisième cycle en rapport avec les besoins de la région en particulier
- augmenter le nombre de thèses contractuelles.

La commission de la recherche sera chargée de donner son avis sur les axes de recherche retenus par l'université et aidera celle-ci dans ses grandes orientations.

Les critères qui seront retenus pour le choix des axes de recherche à l'université tiendront compte de l'analyse des priorités nationales et régionales en matière de recherche et aussi de la compétence de chacun des professeurs qui aura pris en charge un laboratoire de recherche.

Soutien aux équipes de recherche

Les moyens des laboratoires et groupes de recherche proviennent essentiellement :

- des équipements de formation et de recherche dans les établissements relevant de l'université,
- des prestations industrielles, des travaux d'assistance et d'expertise
- de la formation continue et des séminaires
- des contrats de recherche, nationaux ou internationaux.

Pour accompagner les équipes de recherche, il serait toutefois souhaitable de :

- encourager les structures de recherche en leur apportant les moyens financiers adéquats nécessaires pour mener à bien les programmes de recherche recensés,
- mettre en place une plus grande autonomie de gestion des contrats,
- mettre en place des projets d'intérêt tant régional que national, répondant à des besoins : environnement, hydraulique, social, TIC...

Les moyens accordés chaque année par le ministère de tutelle et de leur disponibilité au cours de l'exercice seront mis à profit pour soutenir les efforts de recherche des équipes qualifiées. Ainsi le Plan d'urgence mis en place prévoit pour la période 2009-2012 un budget de fonctionnement pour la Promotion de la recherche scientifique de plus de 21.500.000 Dirhams alors que le budget d'investissement est d'à peine 15.000.000 de Dirhams. L'ensemble du budget réparti sur quatre ans pour 75 laboratoires de recherche représente environ 500.000 Dirhams par laboratoire. Cela pourrait sembler insuffisant et c'est pour cette raison que le saupoudrage de ces moyens devra être banni, et la création de réseaux de recherche, soit interne, soit dans le cadre de partenariats extérieurs, devra être encouragée afin de mutualiser les moyens. Il serait préférable d'accorder chaque année des aides financières aux équipes et programmes qui le nécessitent et qui auront fait l'objet d'une évaluation positive. Leur mode d'utilisation et leur rentabilité constitueront l'un des éléments de l'évaluation de la recherche à l'université.

Valorisation des résultats de la recherche scientifique

L'Université doit mettre en place une cellule de valorisation des travaux de recherche des universitaires par l'édition des résultats et la participation aux congrès et colloques, afin d'augmenter l'efficacité des contacts qui seront noués par les laboratoires universitaires et industriels.

La valorisation des résultats des travaux de recherche par l'édition des annales de l'université comprenant l'ensemble des publications et communications émanant de groupes et laboratoires de recherche sera aussi l'un des objectifs de l'UH2MC.

L'université devra aussi intensifier ses échanges scientifiques et pédagogiques avec d'autres établissements et centres de formation en encourageant les séjours de longues durées de professeurs associés, dans le but de partager leur expérience dans le domaine de la formation, de la recherche scientifique et de la formation continue

Enfin il est nécessaire d'encourager la participation des enseignants et des jeunes chercheurs à des congrès nationaux et internationaux financés par les fonds propres des équipes de recherche ou par le fond de financement des missions de participation à des congrès nationaux et internationaux mis en place par l'université, alimenté par les contrats et projets de recherche. Ce soutien pourra concerner toutes les équipes de recherche sachant qu'il est plus difficile pour certains domaines d'intéresser les financiers.

L'incubateur d'entreprises de l'université

La valorisation de la recherche passe aussi par l'incubation d'entreprises utilisant les résultats des laboratoires de recherche. L'incubateur d'entreprises de l'université concerne l'ensemble des établissements de formation et de recherche qui doivent contribuer à sa mise en place et à son animation. Il devra *permettre aux étudiants et aux chercheurs, porteurs d'un projet de création d'entreprise à partir des résultats de leur recherche, d'utiliser pendant une période limitée, les ressources humaines et l'infrastructure matérielle de leurs établissements et de bénéficier d'assistance et de conseils pour la concrétisation de leur projet.* Ils devront bénéficier pour la mise au point de leur produit ou service, des compétences des Centres d'Etudes Doctorales constitués au sein de l'université, à Mohammedia et à Casablanca, en matière d'assistance technique, de recherche et d'essais. L'importance des incubateurs n'est plus à démontrer, même si l'ensemble des projets retenus n'aboutissent pas à une réalisation finale. L'incubateur pourra aussi être un complément à la formation du diplômé entrepreneur.

L'ensemble de ces mesures, toutes orientées vers la recherche scientifique, auront pour conséquences :

- l'émergence de réseaux de compétences incluant des entreprises, les collectivités locales, les départements ministériels techniques, les universités et les grandes universités, les bureaux d'études...
- des formations doctorales plus à l'écoute des besoins du marché,
- la professionnalisation de la cellule d'interface recherche-industrie,
- la rationalisation des moyens financiers et matériels,
- la valorisation des travaux de recherche.

L'évaluation des structures accréditées de recherche

Dans le cadre de la politique proposée par l'université pour l'évaluation des centres d'études doctorales, des laboratoires et équipes de recherche, les indicateurs suivants seront respectés afin de bénéficier d'une garantie de résultat et des moyens financiers qui feront l'objet de négociations sur la base des rapports d'activité des laboratoires :

- Production scientifique : communications, publications, brevets, ...
- Rapports annuels de recherche, mémoires, thèses de doctorat, ...
- Encadrement de mémoires et thèses
- Participation et organisation de séminaires et colloques
- Projets et contrats de recherche avec financement
- Equipement
- Partenariats de recherche scientifique et technologique menés dans le cadre de programmes internationaux.
- Reconnaissances diverses : invitations, citations et labels, nombre de visiteurs étrangers ou post doctorants, ...

3. LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION

Le renforcement des relations nationales et internationales est dicté par la politique actuelle de l'université qui consiste à en faire un moyen de développement de l'université. Si la coopération internationale permet le transfert de l'expertise, du savoir, des savoirs faire et des bonnes pratiques, elle offre, aussi, des opportunités pour les échanges culturels et le rapprochement des communautés académiques, et renforce à la fois la connaissance de l'autre et permet de faire connaître sa propre culture. La coopération avec les institutions nationales aussi bien publiques que privés permet une évolution qualitative et notable de la réponse de l'université aux besoins du secteur socio-économique au niveau local, régional et national.

Les objectifs recherchés à travers le développement des relations de coopération et de partenariat sont :

- l'échange d'étudiants en formation initiale
- de favoriser l'accueil d'étudiants en formation doctorale
- de favoriser l'accueil d'étudiants pour effectuer des stages dans les laboratoires des universités ou dans les entreprises partenaires
- d'accueillir de jeunes chercheurs dans les laboratoires de recherche en vue de la préparation de thèses
- de fournir une participation mutuelle aux congrès, colloques, cours organisés par l'une ou l'autre des universités
- de mettre à la disposition des partenaires des ressources dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Développer les relations avec les entreprises

Les partenariats avec les entreprises sont importants et constituent un axe stratégique important du développement de l'UH2MC et de son évolution. L'ambition de l'UH2MC est de répondre à la demande des entreprises, de former les cadres dont celles-ci ont besoin, mais aussi plus généralement d'offrir un environnement scientifique et humain propice au développement technologique et économique. Pour cela l'université doit favoriser les échanges et synergies avec son milieu socio-économique.

Une première condition à mettre en œuvre est la participation des entreprises aux orientations stratégiques de l'université. Le but est de garantir l'adéquation de la formation et de son évolution aux réalités de l'entreprise et aux besoins de l'économie aux échelles régionales, nationales et internationales.

Pour cela il faut structurer les relations de l'UH2MC avec les entreprises, afin de garantir la cohérence des choix stratégiques, de passer à une dimension supérieure, d'augmenter qualitativement et quantitativement les échanges, de permettre une fidélisation des entreprises, tout ceci dans de larges domaines :

- recrutement des étudiants,
- interventions dans l'enseignement de matières spécialisées,
- accueil de stagiaires et d'enseignants en entreprises,
- contrats de recherche,
- formation continue,
- services aux entreprises...
- sponsoring d'événement, visites d'entreprise, ...

Les stages de formation et de recherche à l'étranger

L'UH2MC poursuivra ses échanges dans le cadre des programmes déjà engagés avec ses partenaires européens, américains et nord africain et s'ouvrira sur d'autres partenariats avec des établissements de formation similaires en proposant des stages à l'étranger et des semestres d'études.

Parallèlement, l'UH2MC proposera dans le cadre de ses échanges d'étudiants avec son réseau de partenaires étrangers qu'elle aura renforcé, des séjours au Maroc sous forme de stages dans les laboratoires de l'université ou dans l'entreprise, et des séjours de formation.

A cette fin, les établissements d'accueil se doivent de créer des conditions d'accueil aux étudiants étrangers en leur garantissant un encadrement, un logement et un suivi de leurs activités.

L'ouverture aux contextes européens et internationaux

L'UH2MC affiche une dynamique internationale par la consolidation d'un certain nombre d'activités et d'échanges internationaux. Les relations internationales visent à développer les compétences linguistiques et à promouvoir la découverte des systèmes productifs étrangers. Ces expériences internationales contribuent à former des cadres ouverts sur le monde.

L'UH2MC s'inspirera des systèmes éducatifs internationaux pour la mise en place de formations spécifiques communes ainsi que des méthodes pédagogiques utilisées chez les établissements partenaires pour améliorer l'enseignement dispensé à ses étudiants.

Cet aspect, basé sur une plus grande collaboration avec des établissements étrangers, s'inscrit dans le cadre de la démarche préconisée par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, qui a adopté, lors de la rencontre tenue à Marrakech en Janvier 2003, le système LMD (Licence, Master, Doctorat) implanté au niveau européen en y incluant l'ECTS (European Credit Transfer System) qui vise au renforcement de la mobilité étudiante. L'UH2MC a déjà bénéficié dans le cadre de projets divers de l'expérience européenne et américaine pour la mise en place des Masters à finalité professionnelle et des Licences professionnelles prévus par la loi.

L'UH2MC incitera les enseignants à s'inscrire dans les programmes européens et à participer à des travaux internationaux dans le cadre d'actions conjointes.

4. LES STRUCTURES ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Gestion des affaires estudiantines

Poursuivre la mise en œuvre du Système d'Information et de Gestion (SIG) au niveau des Universités. Actuellement l'UH2MC utilise avec succès le produit Apogée « Application pour la gestion des étudiants et des enseignements » en vue de garantir une gestion moderne et efficace des affaires estudiantines dans ses établissements de formation. Cette utilisation devra être généralisée à tous les établissements et son accès possible pour la consultation des notes et des modules validés :

- Finaliser le déploiement d'APOGEE et assurer la formation des utilisateurs,
- Assurer la gestion des notes et la gestion des modules de formation,
- Assurer la consultation des notes et des modules validés.

Mettre à disposition des étudiants de l'université une information fiable, exhaustive et mise à jour, facilement disponible.

Gestion des ressources humaines

Les ressources humaines ont une grande importance dans le fonctionnement de l'université. Que ce soit pour le personnel enseignant que pour le personnel administratif et technique, il est nécessaire de consacrer une attention particulière au suivi et aux évolutions de carrière de chacun de ces corps de métier. On s'appliquera donc à mettre en place des structures et une démarche qui favorisera l'épanouissement du personnel de l'université tout en lui transmettant le sentiment d'intégration à son établissement et à l'université en général. Ces structures devront tenir compte de la nouvelle volonté de décentraliser la gestion des ressources humaines comme c'est stipulé dans le cadre de l'autonomie de l'université. Dans un objectif d'une démarche participative et de concertation, on veillera à :

- associer l'ensemble du personnel enseignant et du personnel administratif et technique, représenté au sein du conseil de l'établissement, au projet de décentralisation de l'ensemble des tâches relatives à la gestion des ressources humaines,
- responsabiliser les personnes méritantes et compétentes en leur attribuant les tâches qui leur conviennent le mieux,
- encourager le dialogue,
- accompagnement de la commission scientifique de l'université chargée de proposer toutes les mesures concernant le personnel enseignant-chercheur notamment en ce qui concerne leur titularisation, leur avancement et leur discipline,
- accompagnement des commissions administratives et paritaires pour la gestion de carrière de l'ensemble du personnel,
- accompagnement de la commission de la recherche pour le suivi, l'orientation et l'animation de la recherche,
- accompagnement de la commission pédagogique et toute commission suggérée par le conseil de l'établissement susceptible de se pencher sur l'une des missions de l'UH2MC
- l'organisation de sessions de formation continue et de stages de perfectionnement à l'attention du personnel administratif et technique et la préparation des concours administratifs
- l'octroie, à partir des recettes propres provenant des travaux de recherche et des prestations de services, des indemnités

complémentaires aux personnels méritant à titre d'encouragement et d'émulation.

Pour réussir ces différentes missions et coordonner au mieux les services concernés, il sera nécessaire de définir un plan d'action et une démarche qualité pour mettre en place des procédures claires de traitement des dossiers et une informatisation des tâches :

- finaliser les actions d'élaboration du Référentiel des Emplois et des Compétences (REC),
- poursuivre la mise en place des outils indispensables à un référentiel évolutif et informatisé (supports, fiches de postes, etc,
- réaliser un bilan de compétences du personnel suivi d'un plan de reclassement,
- identifier les besoins en requalification du personnel et élaborer des plans de formation,
- mettre en place des normes d'effectifs,
- redéployer le personnel.

Des indicateurs pourront être mis en place pour suivre les évolutions du personnel enseignant et du personnel administratif et technique :

- Pyramides des catégories des statutaires,
- Répartition par discipline des enseignants chercheurs et du personnel technique,
- Pyramide des âges par catégorie et secteur d'activité,
- Requalifications et redéploiements,
- Suivi des recrutements, des mutations et des promotions,
- Nombre de rapports d'activités présentés par les enseignants chercheurs à l'attention des commissions scientifiques,
- Bilan des politiques de formation continue,
- Bilan social,
- Affichage des normes de répartition des moyens pédagogiques, affichage des taux d'encadrement et évolution,
- Nombre d'intervenants de l'entreprise.

L'axe prioritaire pour la période quadriennale portera donc sur la valorisation des personnels et des compétences dans l'exercice des fonctions assurées au sein de l'établissement.

Gestion budgétaire

L'UH2MC connaît une évolution rapide avec une augmentation du personnel enseignant, du personnel administratif et technique, des effectifs des étudiants, du nombre des filières et des modules et des besoins en matériel et en locaux. L'UH2MC connaîtra aussi plus d'autonomie de gestion financière. Une gestion budgétaire et comptable rigoureuse et moderne seront nécessaires (pertinence et fiabilité des informations, analyse économique et financière des besoins, répartition dans le temps, informatisation du service comptable ...), ainsi que l'adoption d'une Comptabilité générale et analytique au niveau de l'Université.

Le président de l'université, ordonnateur des recettes et des dépenses de l'Université, veillera à ce que les budgets soient bien préparés à temps afin de les soumettre au conseil d'université pour adoption.

C'est au conseil de gestion qu'incombe la répartition des moyens budgétaires entre les différentes structures de l'Université en fonction des besoins exprimés et en optimisant les dépenses. A cet effet, il sera souhaitable de connaître le montant des budgets alloués au début de chaque année afin de les répartir en fonction des besoins les plus urgents et d'éviter les reports de crédits non consommés ou de lancer les demandes d'achats ou de projets (stages, missions, formation ...) qui n'auront pu être financés.

Les contrats et projets sont essentiellement le fruit des travaux et actions des départements, des filières, des laboratoires et des équipes de recherche, constitués des enseignants chercheurs et des ingénieurs de l'Université. Ils doivent donc avoir la possibilité d'assurer le suivi de leurs propres ressources et des moyens mis à leur disposition. Il sera donc utile de les informer sur leur gestion et d'une manière général sur le contenu et l'utilisation des différents budgets. Ceci permettra aux différents acteurs de bien négocier leurs contrats à la source, et de les gérer en connaissance de cause.

Des partenariats ciblés et efficaces peuvent être conclus avec les institutionnels et les représentants du monde économique autour de la question du soutien à l'université et à la formation:

- Identifier et sensibiliser les acteurs institutionnels à impliquer : Ministère de l'équipement et du transport (routes et transport), ONE et ONEP (tarifs, raccordements), Domaines et Eaux et Forêts (fourniture de terrains) ...

- Identifier et sensibiliser les représentants du monde économique à impliquer (CGEM, associations professionnelles, etc.)
- Adopter une convention définissant les engagements de chaque partie

L'augmentation des ressources propres permettra alors de renforcer l'autonomie financière de l'Université. Pour cela, il faudra encourager davantage les intéressés en facilitant la gestion des budgets et des projets. Des indicateurs devront être mis en place afin d'assurer une bonne gestion des moyens en optimisant les dépenses et les investissements, tenant compte des retombées qui devront être positifs sur le devenir de l'Université. On peut citer comme exemple d'indicateurs :

- la répartition des budgets par affectation ou rubrique,
- l'évolution des budgets de fonctionnement et d'investissement,
- l'évolution des apports des contrats et services,
- le nombre de matériels renouvelés,
- le nombre de matériels réformés,
- le suivi et maîtrise des coûts.

L'amélioration de la gestion budgétaire de l'Université et le renforcement de son autonomie passera donc par :

- La mise en œuvre de mesures d'optimisation et rationalisation des ressources financières de l'université
- L'accélération du rythme d'exécution du budget par l'amélioration, de façon substantielle, des taux d'engagement et d'émission
- L'adoption par le conseil de l'université du projet de budget de l'université, de l'année (n) avant la fin du mois de novembre de l'année (n-1)
- Le renforcement de la politique de diversification des ressources ;
- La mise en place d'un dispositif de contrôle interne au sein de l'université
- La mise en place de structures de suivi et de développement stratégique de l'université
- Le développement du Système d'Information de Gestion (SIG).

L'informatisation de la gestion financière sera un outil appréciable qui devra être développée pour répondre au mieux aux besoins exprimés.

Les Centres de documentation

Les Centres de documentation doivent être des lieux propices à la lecture et à la concentration. Ils doivent être aménagés pour le confort des étudiants et des enseignants qui voudraient y travailler. Des lieux de consultation sur internet-intranet seront aménagés et des liaisons spécialisées seront progressivement mises en place pour permettre à chacun d'accéder à une documentation importante telle que celle de l'IMIST.

Ainsi, l'UH2MC poursuivra ou engagera des actions telles que:

- l'harmonisation et l'amélioration du service aux lecteurs et des conditions de prêt des ouvrages (code barre),
- la répartition et la mutualisation des acquisitions entre les facultés et les écoles,
- la reproduction des documents pédagogiques nécessaires à la formation des étudiants,
- la gestion du fond documentaire de l'université,
- la mise en place d'un système efficace de sécurité,
- la mise en place de terminaux informatiques pour la consultation et la navigation sur les réseaux et la consultation des grandes bibliothèques virtuelles,
- la poursuite de la formation à la méthodologie documentaire en tant que dispositif d'aide à la réussite des étudiants et aux besoins des chercheurs,
- la définition d'une politique de conservation et de gestion des ouvrages pédagogiques et de recherche de l'UH2MC...

Afin d'atteindre ces objectifs :

- un système de gestion informatisé des Centres de Documentation sera mis en place
- constitution d'un catalogue unique qui recensera les collections de chacun des établissements, il permettra à tous les usagers de l'Université de connaître et d'utiliser au mieux l'ensemble des ressources du réseau.
- élaboration d'une politique d'acquisition concertée et cohérente entre les centres de ressources

- un accès simple et rapide aux travaux effectués au sein de l'établissement (thèses, projets de fin d'études, recueil de séminaires...).
- coopération avec les bibliothèques des autres universités
- accès électronique à l'information : abonnements à des bases de données externes, à des revues et à des services en ligne (IMIST).

Un tel système favorisera l'insertion de l'UH2MC dans le réseau documentaire local et national.

L'amélioration des conditions d'utilisation des Centres de documentation passera par l'analyse d'un certain nombre de paramètres :

- nombre d'utilisateurs,
- nombre de documents,
- moyens informatiques utilisés,
- horaires d'ouverture,
- état de satisfaction des utilisateurs.

Le Service informatique

Le Service informatique a la responsabilité :

- de la mise en place et de la gestion des systèmes informatiques des différents services de l'Université,
- de la surveillance et de la sécurité du réseau informatique de l'UH2MC,
- d'apporter ses conseils pour l'équipement au service de la pédagogie et de la gestion de l'Université,
- d'administrer et de gérer le site Web de l'Université,
- du choix des réseaux et de la définition des plates-formes
- d'assurer la réception, l'inventaire, l'installation et la maintenance des équipements informatiques de l'UH2MC.

L'UH2MC encouragera la mise en réseau des équipements informatiques et notamment le système de connexion sans fil (Wifi). L'objectif est de faciliter l'utilisation de l'ordinateur (fixe ou portable) pour accéder aux ressources documentaires et parallèlement d'en produire de nouvelles. Un environnement numérique de travail sera créé et garantira aux usagers des espaces de travail collaboratif.

Le Service informatique devra en outre :

- assurer la formation de l'ensemble des utilisateurs à l'utilisation de la messagerie et de l'Intranet
- mener une campagne de sensibilisation à l'utilisation de la messagerie et de l'intranet (avantages, utilisation personnelle...)
- mettre en place un processus d'alimentation de l'Intranet (contenu) impliquant un maximum de collaborateurs
- prendre des mesures incitant à l'utilisation de la messagerie et de l'Intranet : suppression des autres moyens de traiter certaines opérations (demande de congés, demande d'attestation de salaire, ...)

Le Service informatique est sous la responsabilité d'un ingénieur en informatique.

Le Service de la coopération et des stages

Les services de la coopération et des stages doivent être regroupés afin de limiter la dispersion des efforts pour l'obtention des stages, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Il est à la disposition des étudiants et des enseignants. Il fournit des informations, aide à établir des liens pour effectuer des stages, des visites, des projets ou à négocier des contrats de recherche-développement aussi bien au Maroc qu'à l'étranger. Il joue aussi le rôle d'une interface entre l'université et l'entreprise.

Le Service de la coopération et des stages aura pour soucis majeur :

Pour la coopération :

- de développer et de suivre les projets de coopération,
- de représenter l'UH2MC vis à vis des partenaires nationaux et internationaux,
- de développer les échanges interuniversitaires et d'établir des conventions avec des partenaires étrangers,
- de développer, soutenir et suivre les projets de coopération de développer une documentation en plusieurs langues (arabe, français, espagnol, anglais)
- d'assurer l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers,
- d'éditer un bulletin de liaison mensuel sur les activités en matière de formation, de recherche et de formation continue,
- d'assurer la logistique des enseignants en mission à l'étranger (transport, réservations, logement, courrier...)

Le service devra d'une façon générale gérer de manière précise les dossiers et apportera une aide aux personnes susceptibles de mener à bien des projets avec toute entité étrangère à l'Université.

Pour les stages :

- suivi des relations avec les entreprises qui offrent des stages
- rechercher des stages et accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche de stage (adresses utiles, rédaction de la demande de stage, préparation aux entretiens),

- établir des procédures uniformes de stages (conventions, assurance, transport,...)
- mettre en place des ressources documentaires sur les entreprises locales et nationales.

L'objectif général des stages et visites est de permettre aux étudiants une meilleure connaissance des hommes, des entreprises et des techniques, en mettant en pratique ce qui leur est enseigné. Leur pleine réussite ne dépend pas uniquement du Service des stages mais de la collaboration des départements d'enseignements, des étudiants et des sociétés d'accueil qui s'avère indispensable à cette réussite. Le Service peut également contribuer à la promotion de l'image de marque de l'université en collaboration avec les Associations des étudiants et les sociétés d'accueil.

Le Service de la Formation Continue

La formation continue constitue un axe de développement privilégié car elle est considérée comme un vecteur de transmission du savoir-faire, de la technologie et des résultats de la recherche scientifique pour l'ensemble des acteurs et des opérateurs économiques et joue un rôle essentiel dans la mise à niveau des entreprises. Elle est de plus en plus encouragée dans notre pays par les exigences du métier, mais aussi par les pouvoirs publics qui mettent en place des cycles spéciaux de formation et des moyens financiers importants à la disposition du secteur industriel.

Il est apparu dans les enquêtes sur « Les besoins et l'implication du secteur industriel dans la formation » que 50% des entreprises était disposé à faire appel aux compétences de l'université pour la formation de leurs salariés, ingénieurs et techniciens.

L'UH2MC doit donc répondre à cette demande par la mise à la disposition des entreprises des formations répondant à leurs besoins. Elle devra concevoir, promouvoir et coordonner les actions de formation continue, surtout dans les domaines en constante évolution technique.

D'autre part, le développement des formations diplômantes payantes, en particulier les diplômes d'université, devront être générateurs de revenus mais surtout apporter aux personnes en activité une solution à leurs attentes en matière de formation continue, l'accès aux formations classiques représentent pour eux un obstacle majeur.

Pour organiser cette offre, l'UH2MC encouragera le développement du Centre de Formation Continue de l'université (CFC) qui dispose déjà de locaux appropriés, et la création d'antennes dans tous ses établissements de formation. Chaque antenne travaillera en étroite collaboration avec le service commun de l'université afin de coordonner et de fédérer les efforts. Le CFC sera alors :

- l'interlocuteur privilégié des partenaires industriels en matière de formation continue,
- chargé de l'information, du développement et de la coordination des actions de formation continue avec les personnels de l'Université.

Le centre devra pour la réussite de sa mission, et en accord avec les orientations de l'université :

- élaborer des enquêtes auprès du secteur productif pour définir les besoins en formation continue des entreprises,
- établir l'offre de formation continue et la diffuser (dépliant, presse, courrier, site web,...),
- prospecter le marché pour des formations en interne et en externe,
- aider les entreprises à établir leur plan de formation annuel,
- organiser des sessions de formation continue « sur mesure » pour le personnel des entreprises
- participer à des salons spécifiques,
- établir des manuels, des normes d'évaluation et des normes de coût par rapport à la concurrence,
- instaurer des diplômes d'université dans le cadre de la formation continue,
- acquérir par autofinancement le matériel d'enseignement, d'audiovisuel et d'informatique nécessaire,
- répondre à des besoins de formation du personnel administratif de l'université,
- coopérer avec des organismes nationaux et étrangers,
- mettre en place des formations par alternance.

Des indicateurs de performances seront mis en place (nombre de sessions réalisées, nombre d'heures d'encadrement, nombre de stagiaires formés, chiffre d'affaires réalisé, état de satisfaction des usagers) ainsi qu'une évaluation régulière des résultats.

Le Centre Interface université-entreprise

La mission du Centre Interface université-entreprise est de :

- diffusion des activités de recherche
- favoriser le développement des activités avec les entreprises régionales et nationales,
- permettre une circulation de l'information entre les personnes impliquées dans ces activités,
- favoriser les synergies et d'en développer la cohérence.

L'idée est aussi d'offrir aux entreprises un guichet unique qui se chargera d'orienter et de répartir les demandes sur les établissements et filières concernés.

Le Centre Interface université-entreprise doit en outre participer à des salons et forums, assurer des missions pour rencontrer les entreprises, les visites aux entreprises, l'envoi de courrier de contact avec les entreprises, la diffusion des propositions de stages, la rédaction des conventions de stages, la maintenance et la mise à jour de la base de données.

Le service actions culturelles et sportives

Ce service est chargé d'organiser et de gérer les activités culturelles et sportives universitaires.

- Mise en application de la politique culturelle et sportive arrêtée par le conseil d'université en vue de favoriser l'épanouissement de l'étudiant,
- Organisation d'événements culturels et sportifs,
- Gestion du calendrier des manifestations, de la logistique et communication interne et externe à l'université,
- Encourager les échanges culturels et sportifs avec d'autres universités,
- Doter l'université de lieux équipés (théâtres universitaires, salles de sports) en construisant et aménageant des locaux,
- Encourager les amateurs de musique, de théâtre et de peinture. Constituer des orchestres et des troupes théâtrales.
- Renforcer les moyens des associations sportives existantes,
- Découvrir les athlètes et les encourager,
- Multiplier les liens avec les clubs culturels et sportifs de la région et avec les délégations des ministères de la culture et de la jeunesse et des sports,
- Renforcer et soutenir les activités des clubs notamment : ciné-club, photographie, musique, presse, conférences, visites, ...

Le Service du patrimoine

L'Université va posséder onze établissements répartis sur deux villes : Mohammedia (FSJESM, FLSHM, FSTM, ENSETM) et Casablanca, elle-même comprenant deux sites, soit Aïn Sebaa (FSJESAS, ENCGC, Complexe Sportif) et Ben M'Sik (FSB, FLSHB, CAAMB, ENSAM))

L'importance de ce parc immobilier impose la mise en place d'une véritable politique de gestion, de maintenance et de sécurité des locaux, basée sur la responsabilisation des ressources humaines affectées à ces tâches, d'autant plus qu'il faut se préparer au transfert de la gestion du patrimoine aux universités. Il est proposé d'élaborer :

- un inventaire du patrimoine existant,
- une codification mise en place et tout déplacement sera signalé,
- appliquer la loi prévoyant pour les Universités un transfert de propriété à titre gratuit
- mettre en œuvre un outil de gestion des immobilisations
- rédiger une procédure de gestion des immobilisations et de la maintenance
- diffuser le manuel de procédures aux différents intervenants et formation de ces intervenants à l'application de la nouvelle procédure
- des imprimés d'entrée-sortie mis en place.

En ce qui concerne la maintenance, l'UH2MC s'engage à maintenir des conditions d'exploitation propices à son bon fonctionnement et en particulier à garantir dans le temps, un niveau d'entretien satisfaisant. Le service du patrimoine s'occupera de :

- la sécurité des biens et des lieux, des systèmes de détection et d'alarme pourront être mis en place et le gardiennage assuré par une société spécialisée.
- le suivi des équipements et de leur déplacement,
- la propreté des locaux et du jardinage,
- la maintenance des biens, meubles et immeubles de l'Université,
- suivi des travaux d'entretien et de réparation des locaux administratifs et d'enseignement.

Pour assurer l'ensemble des tâches relevant du service du patrimoine, l'Université devra revoir l'organisation des services techniques et mettre en place un outil de gestion informatique du patrimoine.

5. LA COMMUNICATION

La communication interne est une nécessité pour développer l'esprit d'équipe et pour réussir le projet d'université. Les enjeux essentiels pour les quatre années à venir seront :

- d'aider à la construction de la cohésion des personnels, en facilitant le dialogue, en aidant à l'appropriation de l'image de l'université,
- de créer une dynamique interne,
- de mettre en place des structures de communication qui permettent la participation active des personnels à la vie de l'université,
- de savoir partager et échanger l'information,
- d'être à l'écoute des enseignants et des étudiants.

Il faut pour cela développer les divers moyens comme le bulletin interne de l'UH2MC, l'intranet, un annuaire du personnel enseignant et administratif avec photos, l'affichage de l'information, ... mettre en place une démarche permettant à chacun d'être au courant des activités de l'université.

Enfin, l'UH2MC poursuivra et renforcera sa politique de communication avec ses partenaires industriels comme avec ses partenaires universitaires.

6. ÉVALUATION ET SUIVI DU PROJET

L'évaluation et le suivi du projet quadriennal a à la fois un objectif interne de gestion de l'université et un objectif externe d'évaluation.

L'UH2MC est déjà engagé par contrat avec son ministère de tutelle à rendre compte de l'évolution des différents projets constituant le Plan d'urgence 2009-2012. Un comité interne de suivi et d'évaluation au niveau de l'Université assure la coordination avec le comité central de suivi et d'évaluation, regroupant les représentants du département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Les comités ont pour principales missions :

- L'examen du rapport d'étape et du rapport annuel remis par l'université;
- L'examen de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs et indicateurs définis dans le contrat ;
- La proposition des solutions appropriées pour dépasser les points de blocage ;
- La proposition de déblocage des subventions.

Le dispositif permet d'avoir une visibilité sur l'évolution des réalisations et l'information sur les points de blocage en vue d'y remédier, et ce, à travers les indicateurs identifiés par projet et selon une périodicité qui est définie d'un commun accord entre les deux parties (tableau de bord annuel).

L'UH2MC mettra à profit la période contractuelle pour apporter certains ajustements aux actions inscrites dans le plan proposé et pour conduire à la réalisation du plan quadriennal de façon évolutive.

Des indicateurs de suivi de la réalisation du projet quadriennal de l'UH2MB seront mis en place afin de suivre l'évolution des travaux et des formations :

a) Le Patrimoine

- bilan et suivi des travaux des constructions et des extensions
- bilan du redéploiement des infrastructures existantes
- bilan des opérations de maintenance
- bilan de la mise en place d'une gestion prévisionnelle patrimoniale

b) L'évolution de l'offre de formation

- bilan de la mise en œuvre du Plan d'urgence 2009-2012
- bilan des actions pour conforter l'enseignement des langues vivantes étrangères et des modules de management
- bilan sur les pratiques pédagogiques accompagnées d'une didactique d'enseignement TIC
- bilan des stages et des visites d'entreprises
- bilan de l'intégration dans la formation des activités sportives, artistiques et culturelles

c) Les TIC

- évolution de l'intégration et de la généralisation des TIC dans la formation initiale et la formation continue
- état des activités liées à la progression de l'enseignement à distance (formation initiale et continue)
- bilan des services offerts aux usagers autour d'un environnement numérique de travail
- état des équipements et du renouvellement du parc informatique

d) La formation continue

- analyse du développement de la formation continue
- état des activités liées à la progression de l'enseignement à distance

e) L'ouverture internationale et culturelle

- bilan des relations internationales
- nombre de professeurs qui ont effectué des missions à l'étranger
- nombre de professeurs étrangers accueillis à l'Université
- nombre d'étudiants qui ont effectué des stages ou des semestres à l'étranger
- nombre de professeurs qui ont participé à des programmes européens et/ou internationaux

f) La recherche scientifique et technique

- évolution des centres d'études doctorales
- bilan des activités de recherche organisées avec les laboratoires universitaires et les organismes de recherche
- situation des actions avec les différents partenariats (universités, établissements supérieurs, CNRST, entreprises ...)

g) Le Centre de documentation (CD)

- état de l'informatisation du centre de documentation
- bilan de l'acquisition de collections
- évolution des conditions d'accueil

h) La gestion des ressources humaines (GRH)

- évolution de la situation statutaire des enseignants et du personnel administratif
- bilan de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences
- évolution du nombre de personnels inscrits en formation continue par catégories et types de fonction

CONCLUSION

Fort du nouvel élan que connaît le pays et de la forte impulsion accordée à l'enseignement supérieur par sa Majesté le Roi Mohammed VI, une opportunité unique s'ouvre à nous pour améliorer en profondeur le système universitaire. Le projet est ambitieux et il faut aujourd'hui se donner les moyens de le réussir.

Le Plan d'urgence 2009-2012 définit à cette fin un programme ambitieux et volontariste du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique pour réussir un enseignement de qualité qui prépare les étudiants à leur intégration sociale et professionnelle.

Le projet proposé est basé sur une démarche permettant de consolider les étapes franchies par l'UH2MC et d'ouvrir de nouvelles opportunités de création d'espaces nouveaux pour le rayonnement de cette institution. Une attention particulière est portée à l'enseignement et à son évaluation pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Des mesures et moyens sont mis à la disposition des étudiants, des enseignants et du personnel de l'Université pour relever le défi posé par une demande de plus en plus exigeante sur le plan de la formation, non seulement sur le plan technique, mais aussi le plan humain et celui de la compétitivité.

Tout en essayant de répondre aux recommandations de la Charte Nationale de l'Education Nationale, de la loi 01-00 et du plan d'urgence, le projet de développement de l'UH2MC a tenté d'apporter des solutions à des problèmes propres à une jeune Université : la communication, le profil de la formation, particulièrement dans les domaines de la gestion, de l'économie, du marketing et de la gestion des ressources humaines, la valorisation de la recherche scientifique et technique.

Les résultats souhaités concernent la reconnaissance nationale et internationale des formations dispensées, de la recherche scientifique orientées vers les besoins de l'entreprise et l'intégration de l'Université dans son environnement.